## SUBVENTIONS ALLOUEES AU TITRE DU PROGRAMME 2014

VU l'examen des demandes de subventions lors des commissions,

Que les associations locales ou d'intérêt général, énumérées ci-dessous, bénéficient de subventions au titre de l'année 2014 :

Archers Landivisiens	1 070 €
Club Athlétique de Landivisiau	2 710 €
Club de Badminton Landivisien	1 328 €
Judo Club Landivisien	2 277 €
Karaté Club Landivisien	2 176 €
Landi Basket Association	2 789 €
Landi Football Club	7 407 €
Landi-Lampaul Handball	11 642 €
Landivisienne Cycliste	6 000 €
Pétanque Club Landivisien	500 €
Rugby Club Landivisien	5 313 €
Tennis Club Landivisien	6 000 €
Tennis de Table Landivisien	5 694 €
Trotterien Landi	350 €
ZEN-DO	2 802 €
ALPAR	305 €
Ass. Lanaour	153 €
Bagad Landi	2 500 €
Danserien Lann Tivizio	305 €
Imagine	100 €
Landi photo club	100 €
Les Chevrons du Léon	300 €
Le Pont des Arts	100 €
Mouez Bro (pas de demande en 2013) subvention exceptionnelle	1 200 €
La Piste des Légendes	300 €
Scrabble du Léon	150 €
Strollad Bro Landi	230 €
FNACA	212,67 €
Médaillés militaires	234,09 €
Officiers Mariniers 1,53 €/adhérent	116€
UNC/AFN J	69 €
Ass. des cavaliers de la Maison Familiale	300 €
Activités diverses MFREO Landivisiau (5,04 €/élève)	822 €
Collège de Kerzourat Foyer Socio-Educatif (5,04 €/élève)	2 095 €
Collège de Kerzourat Ass. Sportive	1 010 €
Activités diverses Ecole maternelle Lannouchen (8,32 €/élève)	1 165 €
Ecole Ste Marie de Lannouchen - Garderie OGEC	556 €
Activités diverses école NDV (8,32 €/élève)	5 142 €
Ecole Notre Dame des Victoires - Garderie OGEC	556 €
Ecole Notre Dame des Victoires Ass. les Jeunes Sportifs	220 €
Collège Saint Joseph - Cercle culturel (5,04 €/élève)	250 €

Comité de Jumelage BIDEFORD  Comité de Jumelage B.S.A.  Comité de Jumelage B.S.A. (subvention exceptionnelle pour reliquat 2011)	1 800 € 1 800 € 1 000 €
Comité de Jumelage B.S.A.	1 800 €
Société de Chasse La Léonarde	200 €
Syndicat d'élevage	3 500 €
Société Hippique - concours chevaux	3 700 €
Landi Endurance Equestre	1 000 €
AAPPMA de l'Elorn	500 €
War Zao	200 €
Secours Catholique Landivisiau	950 €
Né Laado	400 €
Mouvement Vie Libre	800 €
L'Ile aux enfants	500 €
France Alzheimer 29	250 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Landi	100 €
Centre d'Information sur le Droit des Femmes (C.I.D.F.)	260 €
Ass. Recherche travail (ART - Atelier Renov' Habit)	800 €
Association des Parkinsoniens du Finistère	50 €
Ass. pour le Soutien aux Adultes en Difficulté (A.S.A.D.)	350 €
Association Présence Ecoute	200 €
Ass. Aide aux Insuffisants Rénaux du Léon	90 €
Association Départementale des Veuves et Veufs du Finistère (ADVC 29)	100 €
Amicale des Donneurs de Sang du Pays de Landi	180 €
ADDESKI (Lutte contre l'illétrisme)	200 €
ADAPEI	90 (
Crédit investissement scolaire Kuzul Skoazell Diwan Bro Landivizio	1 050 €
Crédit investissement scolaire école N.D.V. (prim. et mat.)	2 100
Crédit investissement scolaire école Lannouchen	1 050
Subvention petit équipement élémentaire école Kervignounen	1 050
Subvention petit équipement mat.école Kervignounen	1 050
Subvention petit équipement école Rue d'Arvor	2 100
➤ Ecole maternelle de Kervignounen	666
<ul> <li>Ecole élémentaire de Kervignounen</li> <li>&gt; 8,32 €/élève</li> </ul>	1 298
Ecoles rue d'Arvor (primaires + maternelles)	2 222
La Prévention Routière	116
AZIMUT	390 (
Lycée St Esprit - Sport Détente - (5,04 €/élève)	220 (
Lycée St Esprit - Cercle Loisirs Arts Culture - (2 € par élève)	420
Lycée du Léon - Foyer Socio Educatif - (2 € par élève)	264
Lycée du Léon - Ass. Sportive (5,04 €/élève)	161
Collège Saint Joseph - Energie St Jo (5,04 €/élève)	3 701

## APRES EN AVOIR DELIBERE,

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

## A L'UNANIMITE,

APPROUVE le versement de l'ensemble des subventions comme précité,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à LANDIVISIAU, le 24 juin 2014 Le Maire, Laurence CLAISSE

